



DELIBERATION : N° 2024/032

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Arrondissement de TOULOUSE

Commune de LEVIGNAC

Objet : Tarification des camps d'été 2024

Convocation du : 29-03-2024

Rapporteur : Mme Céline MENQUET

Nombre de Membres en exercice : 19

Le 3 avril 2024 à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Stéphane CHARPENTIER, Maire.

Membres présents (15) : CHARPENTIER Stéphane, DE MACEDO Karine, GAILLARD David, MENQUET Céline, SFORZI Olivier, HAAS Nicole, GENSSLER Bernard, BILBAUT Mathilde, COTTIN Antoine, LECLERC Hervé, DUMAS Mélissa, GUERIN Sébastien, GERVOT Christian, TEK Delphine, ZOLLI Daniel.

Membres absents excusés représentés (02) : SENNEGON Stéphane donne pouvoir à SFORZI Olivier, SCHULTZ Isabelle donne pouvoir à DE MACEDO Karine.

Membres absents excusés non représentés (01) : FLAIG Béatrice.

Membres absents non excusés et non représentés (01) : BEAUX BRIFFA Karine.

Nombre de votants : (17)

Secrétaire de séance : Mme Céline MENQUET.

Considérant que dans le cadre du service animation, il est proposé d'organiser plusieurs camps d'été pour le mois de juillet 2024, prévus comme suit :

- Pour les enfants de 13 à 17 ans (au nombre prévisionnel de 24), un camp est organisé à Estavar (semaine 1) puis Banyuls (semaine 2) du 8 au 19 juillet 2024 ;
- Pour les enfants de 6 à 12 ans (au nombre prévisionnel de 36), un camp est organisé à Saint-Cirq-Lapopie du 21 au 26 juillet 2024 ;

Les camps ont plusieurs objectifs :

- Permettre à l'enfant d'être acteur de ses vacances (repas en gestion libre, choix de ses activités, ...),
- Découvrir et respecter l'environnement naturel et humain tout au long du séjour.
- Travailler sur les notions d'entraide et de solidarité autour d'activités nouvelles (ski, randonnée, raquettes, ...).

Considérant qu'il convient de valider une tarification différente pour chacun de ces séjours, les frais inhérents à l'organisation différant en fonction du nombre d'enfants, de l'âge des enfants, du niveau d'encadrement nécessaire, mais également du lieu et de la durée des séjours.

Considérant que les tarifs suivants sont proposés :

Tarifs Camp Ados été 2024 du 8 Juillet au 19 Juillet

Encadrement :

Aurélie Julia Directrice BAFA/BAFD (en cours) BNSSA (sauveteur aquatique)
Olivier Noguero Directeur Adjoint BEESAPT / BNSSA (sauveteur aquatique)
Yassine Geddi Animateur BAFA / SB (surveillant de baignade)

Public : 13 - 17 ans (5^{ème} – seconde)

Effectifs : 24 jeunes

Prix de revient :

DESIGNATION	COUTS €
Transport	1 700.00
Carburant / Péage	800.00
Hébergements activités	3 200.00
Activités	2 500.00
Alimentation	3 200.00
Sous total	11 400.00
Personnel	4 000.00
Séjour	15 400.00
Prix de revient	640.00

Les propositions de tarifs :**Familles :**

Hors communes adhérentes :	700€
QF plus de 2201€	620€
QF de 2001€ à 2200€	585€
QF de 1801€ à 2000€	565€
QF de 1601€ à 1800€	540€
QF de 1401€ à 1600€ :	520€
QF de 1201€ à 1400€ :	490€
QF de 1001€ à 1200€	440€
QF de 801€ à 1000€ :	420€
QF moins de 800€ :	390€

**Familles avec aides de la CAF à partir de – 800€ (10 €/jour) : 390-120 = 270 €
Moins 30€ si CCAS = 240€**

**Familles avec aides de la CAF à partir de – 600€ (12 €/jour) : 390-144 = 246 €
Moins 30€ si CCAS = 216€**

**Familles avec aides de la CAF à partir de – 400€ (18 €/jour) : 390-216 = 174 €
Moins 30€ si CCAS = 144€**

Familles ayant un QF entre 801 et 1200€ : aide de 5€ / jour du CCAS

Tarifs Camp Pré-Ados été 2024 Du 21 Juillet au 26 Juillet**Encadrement :**

Aurélie Julia Directrice BAFA/BAFD (en cours) BNSSA (sauveteur aquatique)
Olivier Noguero Directeur Adjoint BEESAPT / BNSSA (sauveteur aquatique)
Lola Noguero Animatrice BAFA / PSC1 / SST
Eva Sennegon Animatrice BAFA
1 Animateur

Public : 6-8ans CP-CE2 et 9 à 12 ans CM1-6ème

Effectifs : 36 jeunes

Prix de revient :

DESIGNATION	COUTS €
Transport	1 800.00
Carburant / Péage	600.00
Hébergements/alimentation/ activités	1 700.00
Activités	3 250.00
Alimentation	2 250.00
Sous total	9 600.00
Personnel	4 000.00
Séjour	13 600.00
Prix de revient	375.00

Les propositions de tarifs :**Familles :**

Hors communes adhérentes :	400€
QF plus de 2201€	350€
QF de 2001€ à 2200€	325€
QF de 1801€ à 2000€	310€
QF de 1601€ à 1800€	300€
QF de 1401€ à 1600€ :	290€
QF de 1201€ à 1400€ :	270€
QF de 1001€ à 1200€	255€
QF de 801€ à 1000€ :	240€
QF moins de 800€ :	220€

Familles avec aides de la CAF à partir de – 800€ (10 €/jour) : 220-60 = 160€

Moins 15€ si CCAS = 145€

Familles avec aides de la CAF à partir de – 600€ (12 €/jour) : 220-72 = 148€

Moins 15€ si CCAS = 133€

Familles avec aides de la CAF à partir de – 400€ (18 €/jour) : 220-108 = 112€

Moins 15€ si CCAS = 97€

Familles ayant un QF entre 801 et 1200€ : aide de 5€ / jour du CCAS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE les tarifs proposés ci-dessus pour les camps d'été 2024

CHARGE Le Maire de mettre en œuvre l'ensemble des opérations comptables relatives à ces séjours.

Pour : 16

Contre : 00

Abstention : 01

Ne prend pas part au vote : 00

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 3 avril 2024

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

La secrétaire
Céline MENQUET




Le Maire
Stéphane CHARPENTIER



Le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>